

Info-municipal - Juin 2021



Journée de l'arbre 22 mai 2021



Des élus, des bénévoles et des employés municipaux ont mis la main à la pâte pour offrir à la population une belle avant-midi à l'extérieur.

- ◇ 900 arbres ont été donnés aux citoyens par notre équipe de distribution
- ◇ Environ 9 tonnes de compost en provenance de l'éco-centre ont trouvé preneur
- ◇ Plusieurs cartes de membres pour l'association des Eaux et Berges ont été vendues!
- ◇ Plus de 70 personnes sont venues voter pour notre concours de cabane d'oiseaux

Merci à tous les participants et les bénévoles!



**Vote pour la cabane
coup de cœur !**



Félicitations aux gagnants du concours



**1ère
place
6**



**2e place
2**



**3e place
5**



JUSQU'AU PINACLE

Municipalité de Saint-Claude

295, Route de l'Église

Saint-Claude (Québec) J0B 2N0

Téléphone: 819 845-7795 Télécopieur: 819 845-2479

www.municipalite.st-claude.ca

Suivez nous sur Facebook: Municipalité de Saint-Claude



Nouvelles municipales

SÉANCE DE CO CONSTRUCTION POUR LE PLAN DE DÉVELOPPEMENT DE LA MUNICIPALITÉ (TEMPÊTE D'IDÉES) SOUS FORME D'AUDITOIRE

Le conseil municipal de Saint-Claude sollicite sa population afin de connaître les besoins et les souhaits des citoyens, et ainsi prendre les bonnes décisions pour l'avenir de la municipalité.

À ce titre, l'ensemble de la population est invité à la « tempête d'idée » qui aura lieu le **samedi 19 juin de 9h à 12h au centre Aux Quatre Vents, 563, rang 7 Saint-Claude, avec places assignées dans le respect des normes sanitaires.**

Vous pourrez contribuer à la réflexion en apportant vos préoccupations et vos idées pour nourrir la vision du futur de Saint-Claude et nous partager des pistes de solutions inspirantes.

Notre conseillère, Madame Isabelle Mercieca, conseillère en développement collectif coopérative de travail Niska animera la rencontre de discussion.

Merci de votre collaboration à ce projet et de bien vouloir participer.

Si possible, confirmez votre présence pour l'organisation des lieux.

PUBLICATION D'UN RÈGLEMENT MUNICIPAL, PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-CLAUDE / Aux contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ

Par la soussignée, France Lavertu, directrice générale, secrétaire-trésorière de la susdite municipalité, que le conseil à sa séance ordinaire du 6 avril 2021 a adopté le règlement No 2021-328

Intitulé : « RÈGLEMENT »

RÈGLEMENT NUMÉRO 2021-328 décrétant un emprunt pour l'exécution des travaux de voirie et de pavage du chemin Larochelle, du chemin Saint-Pierre, d'une partie du chemin St-Cyr, d'une partie de la rue Gérard, de la rue Lepage-Vigneux, pavage du stationnement du centre Aux Quatre Vents pour une dépense de 1 400 000\$ et un emprunt de 1 400 000\$.

Que le règlement a été approuvé le 21 mai 2021 par le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.

Que le règlement entre en vigueur à la date de la présente.

Ce règlement est déposé à mon bureau où toute personne intéressée peut en prendre connaissance.

DONNÉ à Saint-Claude, ce 1^{er} juin 2021.

France Lavertu, Directrice générale Secrétaire-trésorière

PARTICIPATION FINANCIÈRE au CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE :

Le Centre d'action bénévole a fait une demande de participation financière basée sur les statistiques populationnelles.

La municipalité participe financièrement au opération du centre d'action bénévole. Le conseil augmente la contribution financière à 300\$ en 2021.

RAMONAGE DE CHEMINÉES 2021

La municipalité de Saint-Claude offre le service de ramonage de cheminées sur l'ensemble de son territoire dans les dates prévues à cet effet;

Date de ramonage pour l'année 2021 :

Du Mai au Octobre 2021



Les résidents qui désirent un rendez-vous pour faire l'intérieur, veuillez nous contacter.

Prendre note :

Le frais de ramonage est assumé par la municipalité sur les bâtiments principaux.

Si la trappe de récupération est située à l'intérieur, c'est au propriétaire à ramasser la suie. Voici les tarifs à vos frais si vous désirez que le ramoneur le fasse.

Service de nettoyage complet intérieur

Nettoyage des tuyaux à fumée, si faut enlever le tuyau après le poêle **25.00\$ avant taxe**

Vidanger la suie à l'intérieur **20.00\$ avant taxe**

Sortir la balayeuse pour nettoyer **30.00\$ avant taxe**

Hors saison **101.00\$ avant taxe par conduit**

Jacques Gosselin, Ramonage Hébert

819-260-1542

VILLE DE WINDSOR – ENTENTE EN LOISIRS

L'entente en matière de loisirs doit être renouvelée pour les services de loisirs avec la ville de Windsor. Il est résolu que le conseil municipal désire adhérer à l'entente intermunicipale relative aux loisirs et à la culture après négociation de celle-ci.

Maire, Hervé Provencher, et la directrice générale, secrétaire-trésorière, France Lavertu sont autorisé à négocier et à signer l'entente pour et au nom de la Municipalité de Saint-Claude.

La municipalité de Saint-Claude n'adhère pas au service de bibliothèque ainsi que le service de camp de jour d'été, car ces services sont offerts sur le territoire. (S'il a des frais supplémentaires, ceux-ci seront assumés par les citoyens)

TRAVAUX DE VOIRIE POUR L'ÉTÉ

la municipalité a fait un appel d'offres pour des travaux de réfection et pavage **Réfection et pavage chemins St-Pierre, tronçon St-Cyr, Larochele, des rues Lepage-Vigneux et tronçon Gérard et du stationnement du centre Quatre-Vents,**

La période de soumission s'est terminée le 22 mars dernier et trois (3) soumissions ont été reçues pour le projet :

Compagnie	Coût incluant taxes
Eurovia Québec Construction Inc.	1 195 854,34\$
IPR360 Inc.	1 119 690,59\$
Sintra Inc.	1 146 300,75\$

Les soumissions ont été analysées par Monsieur Claude Dorval, ingénieur, chargé de projets, WSP et elles sont jugées conformes. M. Dorval, ingénieur, chargé de projets, WSP a recommandé la plus basse soumission, soit IPR360 Inc.

Les travaux auront lieu conditionnellement à l'approbation ministérielle du **RÈGLEMENT NUMÉRO 2021-328 décrétant** une dépense et un emprunt.

Des analyses de granulométrie et pavage pourront être prises lors de l'exécution des travaux. Contrôle qualitatif et des matériaux. Les travaux curatifs seront financés par service de la dette sur une période de dix ans **RÈGLEMENT NUMÉRO 2021-328** décrétant une dépense et un emprunt. Une subvention TECQ 2019-2023 de 739 043\$ est accordé pour ce projet.

M. Dorval, de la firme WSP, sera responsable de la surveillance des travaux de **Réfection et de pavage de chemins** .

Avis aux Citoyens

À noter que des travaux exploratoires et en enregistrement vidéo seront réalisés pendant le mois de juin 2021 afin de valider l'état des lieux.

Le début des travaux « chantier de construction » devrait débuter à compter du 5 juillet 2021.

Possibilité : Entrée de cour

Pour les propriétaires intéressés à **faire paver leur entrée de cour à leur frais**, il est possible de contacter M. Nicolas Belzil, IPR360 inc, pour une soumission au 514-838-9336 ou par courriel au n.belzil@ipr360inc.ca avant le **25 juin 2021**

TRAVAUX RANG 5 EN COLLABORATION AVEC LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-GEORGES-DE-WINDSOR

Les deux municipalités s'entendent pour défrayer le coût pour l'amélioration du chemin Rang 5 mitoyen, le montant budgétaire pour les travaux s'élève à 100 000\$ et sera payé à parts égales par chacune des municipalités. Les travaux prévus sont :

-la pose de géotextile aux endroits nécessaires ;

-Le rechargement de gravier

-la niveleuse et le compacteur ;

les responsables respectifs de voirie planifient les travaux.

TRAVAUX DE CHEMINS

Les chemins municipaux nécessitent des travaux importants de structure, excavation, rechargement, de drainage afin d'offrir un bon état des routes. Le comité de voirie a inspecté les chemins avec le responsable de voirie afin de déterminer les priorités pour les travaux 2021

l'équipe de voirie est autorisée à exécuter les travaux suivants dans certaines sections :

Rechargement Rang 7

Entretien Rang 9 avec la participation de la municipalité de Val-Joli

Entretien Rang 6

SCELLEMENT DE FISSURES

Il a lieu de faire réparer les fissures de différents chemins afin de préserver le pavage de ces derniers, il est résolu de retenir les services de Scellement de Fissures Sevigny pour un budget de +/- 5 000\$ plus taxes pour les portions en pavage des chemins suivants : Rang 7, Rang 8 et ce en fonction du budget alloué.

LOCATION PELLE

Des travaux d'excavation et de drainage sont prévus pour l'été 2021 dans différents secteurs. Il est donc résolu de louer les services de pelle mécanique pour +/- 100 heures chez différents fournisseurs selon le secteur des travaux et la disponibilité pour accomplir les travaux d'excavation drainage.

DÉBROUSSAILLAGE

Des branches et/ou des petits arbres doivent être coupés le long de certains chemins. Il est résolu d'engager les Débroussailleurs GSL Inc. pour couper les branches pour 2021 dans certains secteurs

CONTRAT RÉNOVATION CENTRE AUX QUATRE VENTS

Les travaux sont présentement en cours par la compagnie Rénove et fils.



MÉMO postes téléphoniques :

Veillez noter que le bureau municipal est doté d'un système de répondeur téléphonique vous permettant d'avoir accès à chacun des volets municipaux.

Vous devez faire le numéro de téléphone 819 845-7795 et le bon poste.

Directrice générale : poste 1
Officier de bâtiment : poste 2
Loisir : poste 3
Voirie : poste 4
Service incendie : poste 5
Toutes informations : poste 0
Poste Canada : poste 223

Il est important de diriger votre appel au bon endroit afin d'éviter les pertes de temps et que l'on puisse vous répondre efficacement !

RECUPERATION PEINTURE

Peinture, contenants de peintures vides

La municipalité a un contenant au garage municipal, 568, rue Gérard afin de permettre la récupération des peintures et contenants de peinture.

On demande aux citoyens de laisser leur contenant à côté du gros bac de métal à cet effet.



POUR RÉCUPÉRER MES PILES, C'EST À L'HÔTEL DE VILLE !

Vous n'avez plus aucune raison de jeter vos piles et téléphones cellulaires à la poubelle. En effet, il y a maintenant dans toutes les municipalités de la MRC du Val-Saint-François au moins un endroit où vous pouvez vous en débarrasser gratuitement : À VOTRE HÔTEL DE VILLE ou à votre bureau de poste de Saint-Claude.

Grâce à la participation de la municipalité, les citoyens ont ainsi un endroit à proximité de chez eux où apporter leurs piles et téléphones cellulaires afin qu'ils soient recyclés ou éliminés de façon sécuritaire pour l'environnement.



FOSSÉS

Nous tenons à rappeler à la population que les fossés ne sont pas des endroits appropriés pour y mettre vos déchets. Ceux-ci obstruent la circulation de l'eau ce qui cause des dommages à la chaussée. Si vous êtes témoins d'une situation de ce genre, nous demandons votre collaboration en notant le numéro de la plaque d'immatriculation du véhicule qui jette ses vidanges et d'aviser la Sûreté du Québec.

SIGNALEMENT

Vous remarquez un luminaire défectueux, une signalisation manquante, une route brisée ou autres bris, veuillez en informer la municipalité afin que les réparations puissent être effectués dans les meilleurs délais.

819 845-7795, poste 1, France Lavertu

La fibre optique à la maison de Cooptel est maintenant disponible!

Citoyens et citoyennes de Saint-Claude, nous sommes heureux de vous informer que les premiers branchements à notre réseau de fibre optique ont eu lieu le 10 mai dernier.

Surveillez votre boîte aux lettres, vous y recevrez les informations quant au moment où le service sera disponible à votre adresse.

À propos de Cooptel

Nous sommes une fière coopérative en télécommunication et nous existons depuis près de 80 ans! Nous offrons des services de téléphonie, de télévision et d'Internet via la fibre optique à la maison. La meilleure technologie qui soit!

Nous sommes reconnus pour notre service de proximité et notre service à la clientèle exceptionnel.

En tant que coopérative, chaque nouveau client devient membre et profite de nos forfaits coopératifs.

Nous sommes impatients de vous compter parmi nos membres.

www.cooptel.ca

1888 532-COOP (2667)



Marie-Eve Rocheleau
Directrice générale

The logo for Cooptel features the word "Cooptel" in a bold, green, sans-serif font. A green arrow points to the right, positioned above the letter 'l'.

télécommunications
et divertissement

Produits et services :

Ferme Sylvain Hamel / Veau Naturel

340, rang 6 E, St-Claude Tel: (819)845-3340 veau.naturel@gmail.com
Ferme Sylvain Hamel et Veau Naturel

Nous élevons nos veaux avec le plus grand soin. Ils sont aux pâturages 3 saisons, donc ils sont nourris à l'herbe et au lait de leur propre mère.

Nous administrons aucune hormone de croissance ainsi qu'aucun antibiotique. C'est pour cette raison que nous sommes **Veau Naturel**.

Élections municipales – 7 novembre 2021

Le 7 novembre 2021, les électeurs de l'ensemble des municipalités du Québec éliront une mairesse ou un maire ainsi que des conseillères et des conseillers qui veilleront à l'administration et au développement de leur municipalité.

Le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) lance l'outil d'information électronique sur les élections. Vous y trouverez des informations utiles. Vous pouvez fureter sur ce site Web en vous rendant au :

<http://www.electionsmunicipales.gouv.qc.ca/accueil/>.

Vous trouverez toute l'information nécessaire pour mieux comprendre le milieu municipal et ses élections. Ainsi, vous pourrez participer activement à la vie démocratique de votre milieu.

D'ailleurs, pourquoi ne pas poser votre candidature pour occuper l'un des postes d'élu ou inviter quelqu'un à le faire ? Pensez-y !

Je me présente

Devenir une élue ou un élu municipal

Le sens de la collectivité, l'écoute, le goût de l'engagement et la capacité d'analyse sont des qualités essentielles au rôle d'élu. Les élus municipaux sont des personnes actives dans leur communauté et contribuent au développement de celle-ci.

Si vous souhaitez mettre vos talents et vos compétences au profit de votre municipalité, vous aimez travailler pour le bien commun, vous désirez faire valoir les intérêts des citoyennes et citoyens et participer à la prise de décision, vous avez ce qu'il faut pour poser votre candidature.

Les municipalités sont de véritables gouvernements de proximité. Elles offrent un environnement des plus attrayants à celles et ceux qui souhaitent s'engager

[La vie municipale a besoin de femmes engagées](#)

[La vie municipale a besoin de jeunes engagés](#)

[Engagement de la candidate ou du candidat](#)

Engagement de la candidate ou du candidat

-Accepter de devenir candidate ou candidat aux élections municipales, c'est :

-Faire campagne pour promouvoir sa vision du développement de la municipalité;

-Faire le choix d'investir du temps pour représenter les gens de sa communauté;

-Souhaiter être à l'écoute des préoccupations de la population;

-Témoigner d'un intérêt pour les dossiers qui sont du ressort de la municipalité : l'environnement, l'aménagement et l'urbanisme, le développement économique local, le développement communautaire, les loisirs, la culture, etc.;

-Avoir envie de prendre part à des assemblées, à des commissions et à des comités qui permettent de faire progresser les enjeux locaux.

→Pour plus de détails sur les responsabilités d'une mairesse ou d'un maire et d'une conseillère ou d'un conseiller, consultez le [Guide d'accueil et de référence pour les élus municipaux](#)

Rôle du conseil municipal

Les élus réunis en conseil représentent la population; ils prennent les décisions sur les orientations et les priorités de la municipalité et en administrent les affaires.

Ils décident des orientations et des priorités d'action de la municipalité. Leurs décisions prennent la forme de résolutions ou de règlements adoptés lors d'une assemblée tenue dans les règles. Ainsi, l'assemblée du conseil est le principal lieu d'exercice de la démocratie municipale. Individuellement et en dehors des assemblées du conseil, les élus n'ont pas le pouvoir de prendre des décisions au nom de la municipalité ni d'intervenir dans l'administration de cette dernière.

En cas de force majeure, seuls la mairesse ou le maire disposent de ce pouvoir.



**ÉLECTIONS
MUNICIPALES
2021** ✓

Le conseil assume ainsi les compétences dévolues par les lois qui le concernent et s'assure d'offrir des services répondant aux besoins de la collectivité.

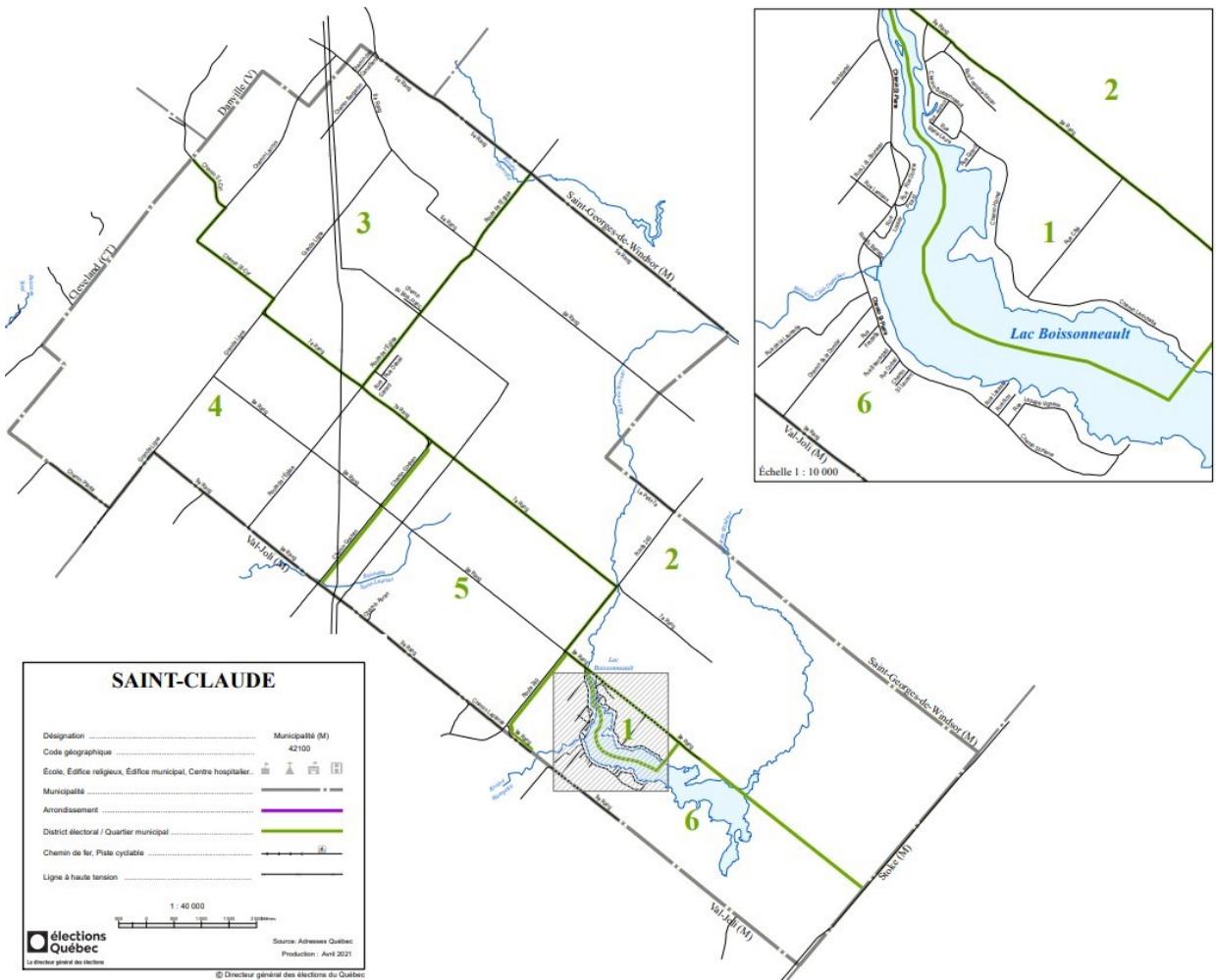
Dans l'exercice de leurs responsabilités et pour exécuter les décisions prises par le conseil, les élus peuvent compter sur le fonctionnaire principal de la municipalité, le directeur général ainsi que sur les autres fonctionnaires municipaux.

Composition du conseil

Le conseil municipal comprend une mairesse ou un maire et au moins six conseillères ou conseillers. Leur mandat est de quatre ans, soit la période entre deux élections générales, à l'exception du mandat des membres du conseil élus lors d'une élection partielle.

La municipalité de Saint-Claude est divisée en districts électoraux, chacun représenté par une conseillère ou un conseiller. La municipalité compte six districts, une personne éligible ne peut soumettre sa candidature qu'à un seul de ces postes.

Carte des districts électoraux



Chronique de l'inspecteur

Les quais

Plusieurs normes régissent l'implantation d'un quai; afin de calculer la longueur permise de votre quai, voici l'équation :

La longueur maximale de tout quai, mesurée à partir de la ligne naturelle des hautes eaux, doit respecter la règle de calcul qui suit **sans excéder 15 m**

$$(A - B) / 2 = C \quad \text{où}$$

A: largeur du terrain face au lac

B : largeur du quai projeté

C : longueur maximale du quai à partir de la ligne naturelle des hautes eaux

Les bandes de protection riveraines

Toute intervention de contrôle de la végétation, dont la tonte de gazon, le débroussaillage et l'abattage d'arbres, est interdite dans la rive des lacs et des cours d'eau (sauf exception). Cette mesure permettra de créer une bande riveraine naturelle.

Dans le cas des bandes riveraines très dégradées, où la végétation naturelle n'aura pas repris, la plantation d'espèces végétales adaptées aux conditions riveraines sera nécessaire.

Visite terrain (riverain)

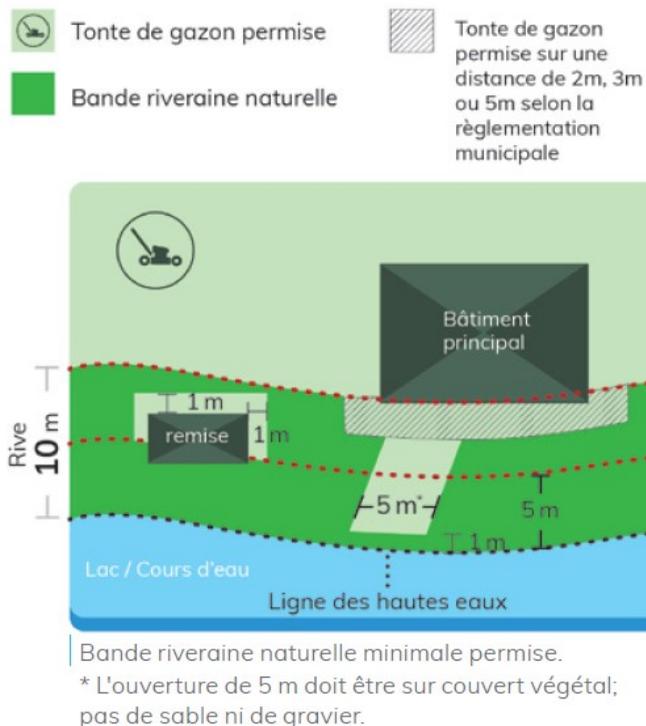
Afin de s'assurer de la conformité de votre quai et de votre bande de protection riveraine, je ferai une tournée des berges.

Les quais et les bandes de protections riveraines seront mesurés

Jennifer Bergeron, officier bâtiment

819-845-7795 #2

officier@st-claude.ca



Sécurité civile

La trousse 72h, c'est essentiel!

La trousse 72h, c'est essentiel! Selon l'article 5 de la Loi sur la sécurité civile, toute personne doit faire preuve de prévoyance et de prudence.

Prévoyance? Mais quelle prévoyance?

En lien avec les risques du milieu, les citoyens devraient notamment s'assurer de connaître les consignes à suivre en cas d'urgence et disposer d'un niveau d'autonomie leur permettant de faire face au moins aux 72 premières heures d'un sinistre. En gros, cela signifie qu'en tout temps, vous devez avoir à portée de main les articles essentiels pour que vous et votre famille puissiez vivre 72 heures dans un contexte critique.

Ce délai de 3 jours est le temps que pourrait mettre la municipalité à organiser les mesures d'intervention ou que pourraient mettre les services essentiels à se rétablir.



Quoi mettre dans cette trousse?

- ◆Eau potable (2 litres par personne, par jour)
- ◆Nourriture non périssable et outils nécessaires à la consommation (ex: ouvre-boîte manuel, couteau suisse, etc.)
- ◆Radio et lampe de poche à piles et piles de rechange
- ◆Trousse de premiers soins
- ◆Médicaments et équipements médicaux
- ◆Articles de toilettes (brosse à dents, mouchoirs, papier hygiénique, savon, etc.)

- ◆Couvertures ou sac de couchage
- ◆Argent et jeu de clés pour la voiture et la maison
- ◆Sifflet, bougies et briquet
- ◆Masques protecteur (masque de procédure)
- ◆Photocopies de vos documents importants (identité, ordonnances, etc.)
- ◆N'oubliez pas d'inclure des articles spécifiques pour les nourrissons, les animaux et les personnes avec des besoins particuliers (ex: allergies)



Nouvelles Service Incendie



RECRUTEMENT POMPIERS VOLONTAIRES

Avis à tous les **résidents âgés de plus de 21 ans** intéressés à joindre la brigade des pompiers de Saint-Claude !

Voici l'occasion de vivre une nouvelle expérience. Vous n'avez qu'à présenter une demande écrite auprès du directeur incendie, Jean Labrecque, en y spécifiant vos coordonnées ainsi que vos motivations à faire partie de la brigade des pompiers de Saint-Claude. Vous devez être prêt à suivre de la formation concernant l'incendie et formation de permis de conduire pour obtenir la classe de conduite 4A (véhicule d'urgence)



Pour plus d'informations : 819-845-7795 poste 5
Jean Labrecque, Directeur service incendie



Nouvelles Service Incendie



PERMIS DE FEU EN PLEIN AIR

N'oubliez pas qu'à partir du 1 avril et ce jusqu'au 15 novembre, vous devez demander un permis (sans frais) pour faire un feu à l'extérieur. Un garde-feu s'assurera de la faisabilité du feu selon les vents et l'indice de la SOPFEU, se présentera afin de valider l'emplacement et vous remettra votre permis selon les conditions!

Notez **qu'un feu sans permis peut engendrer des frais** reliés aux déplacements de la brigade du service incendie et **une amende**.

Veuillez contacter un des garde-feu : Yannik Scrosati (819) 446-5943
David St-Pierre (819) 345-2853

Directeur incendie M. Jean Labrecque (819) 845-7795 poste 5



LE BARBECUE

L'été est à nos portes et vous prévoyez utiliser votre barbecue?

Vivement l'été et la cuisine sur le barbecue, mais prenez garde aux risques d'incendie!

Sachez comment l'utiliser en toute sécurité!

- ▶ Installez votre BBQ à une distance d'un mètre de tout objet ou de toute matière combustible tels que murs, portes, arbres. Utilisez votre BBQ à l'extérieur dans un endroit aéré.
- ▶ Assurez-vous de nettoyer régulièrement les grilles et les brûleurs ainsi que de vérifier les conduits d'alimentation. Nettoyez votre BBQ régulièrement afin d'éliminer les graisses susceptibles de s'enflammer.
- ▶ Ne laissez jamais sans surveillance les aliments que vous cuisez.
- ▶ Gardez une distance sécuritaire entre vous et l'appareil et ne fumez pas à proximité lors de l'allumage et de son fonctionnement. Et n'oubliez pas que les bonbonnes doivent toujours être remises de façon sécuritaire.

Bonne saison des grillades!

Abonnez-vous à la page Facebook du MSP et partagez l'information à votre entourage!

Prévention incendie, Direction de la sécurité incendie,
Ministère de la Sécurité publique 2525, boul. Laurier,
Tour Saint-Laurent, 6e étage, Québec (Québec) G1V 2L2
Téléphone: 418 646-6777 poste 40117,
Sans frais : 1 866 702-9214 poste 2, Télécopieur: 418 644-4448



Nouvelles

MALADIE DE LYME- POUR NE PAS EN ÊTRE LA CIBLE

Prévenir la piqûre de tique

- * Portez des vêtements qui couvrent la peau
- * Mettre les chaussettes par-dessus les pantalons
- * Portez de vêtements de couleur pâle
- * Appliquez du chasse-moustique
- * Demeurez sur les sentiers dégagés des boisés et des forêts



Identifier et retirer les tiques

- * Prendre un bain ou une douche au retour d'une activité à l'extérieur
 - * Inspectez votre corps, celui des enfants et des animaux de compagnie
 - * Retirez les tiques le plus rapidement possible
- (le risque de transmission de la maladie de Lyme est très faible avant 24h)
- * Utilisez une pince fine aux extrémités pointues pour extraire la tique de la peau
 - * Évitez d'écraser ou de perforer la tique, ce qui augmente le risque de contamination
 - * Lavez les mains et le site de la piqûre avec de l'eau et du savon après avoir retiré la tique.

Pour plus d'informations :

www.canada.ca/fr/sante-publique/services/publications/maladies-et-affections/lyme-brochure.html

Heures d'ouverture à la Bibliothèque durant l'été

Veillez prendre note que pour la période estivale (St-Jean Baptiste à la Fête du Travail), la bibliothèque sera ouverte seulement les mardis soirs de 18h30 à 19h30, sauf pour les mardis des 2 semaines de vacances de la construction.

Elle sera réouverte les samedis à compter du 6 septembre.



PROGRAMME DE SOUTIEN AUX NOUVEAU-NÉS

Profitez du programme pour l'année 2021 en vous inscrivant, si vous avez un nouveau-né ou si vous en attendez un d'ici le 30 novembre 2021. La municipalité de Saint-Claude contribue pour aider les familles (nouveau-nés); 100\$ par bébé et un cadeau à la fête de décembre prochain!

Pour informations et inscription : 819-845-7795 poste 1





Des activités à deux, c'est mieux!

Pour développer un lien de qualité et une relation harmonieuse avec votre chien, rien n'est plus efficace que la pratique d'activités ensemble, que celles-ci soient organisées dans votre communauté ou que vous en soyez l'initiateur.

Tout d'abord, un cours d'éducation canine basé sur le renforcement positif s'avère une activité des plus utiles et gratifiantes. Si vous venez d'adopter un chiot, un cours de maternelle favorisera sa socialisation et son équilibre émotionnel, en plus de vous éclairer quant à son développement. S'il s'agit d'un chien adulte, il n'est jamais trop tard pour favoriser un apprentissage stimulant; il apprendra peu importe son âge.

Il importe par ailleurs de choisir des activités qui conviennent à votre chien. Par exemple, s'il est agité ou énergique, des activités intellectuelles sont à privilégier : quinze minutes d'exercices olfactifs sont aussi épuisantes qu'une heure de marche. En créant un parcours où vous cacherez des jouets ou de la nourriture ou en jouant à la cachette avec lui, vous stimulerez ses méninges. Si vous êtes en bonne forme physique, l'agilité est de plus en plus populaire. Il s'agit d'un parcours à obstacles que le chien doit franchir dans le meilleur laps de temps possible. Cette activité s'avère très excitante mais, si vous n'aimez pas son aspect compétitif, vous pouvez très bien bâtir un parcours d'agilité dans votre cour, réservé exclusivement à votre chien.

Le cani-cross est une autre activité sportive qui gagne en popularité; il se résume à courir avec votre chien à l'aide d'une laisse élastique, dont une extrémité est attachée à votre taille et l'autre, au harnais de votre chien. Puisque ce dernier court devant vous, votre vitesse normale se trouve augmentée. Non seulement se dépensera-t-il davantage, mais vous développerez aussi une belle complicité avec votre animal. Assurez-vous cependant de ne pas pratiquer le cani-cross par temps chaud afin d'éviter, autant à votre chien qu'à vous-même, un coup de chaleur.



ADOPTONS LE BON COMPORTEMENT

La SPA de l'Estrie demande la collaboration des gardiens de chiens



Alors que le printemps est arrivé, les citoyens estriens en profitent pour sortir à l'extérieur avec leur chien. La SPA de l'Estrie en profite pour rappeler les bons comportements à adopter avec son chien lorsque celui-ci est à l'extérieur autant sur votre terrain que lors d'une balade dans les endroits publics.

Il est important de mentionner que ce n'est pas tout le monde qui souhaite rencontrer votre chien. Même si vous croyez être seul sur un sentier ou dans la rue, on ne sait jamais ce qui peut arriver, ou qui vous pouvez rencontrer. Pour la sécurité de tous et pour une cohabitation harmonieuse, il est obligatoire de tenir son chien en laisse et ainsi respecter la réglementation.

POURQUOI avoir son chien en laisse ?

- Pour bien le maîtriser en cas de réaction agressive
- Pour contrôler ses déplacements
- Pour sa sécurité en situation de bagarre entre chiens
- Pour éviter de le perdre
- Pour respecter les autres citoyens
- Pour conserver le droit de fréquenter les endroits publics avec son chien



Tenir son chien en laisse ; un règlement provincial

Un chien doit être tenu en laisse en tout temps et être bien maîtrisé par son gardien. C'est ce que précise la nouvelle Loi provinciale sur l'encadrement des chiens entrée en vigueur depuis le mois de mars 2020. La Loi indique aussi que la longueur maximale de la laisse est de 1,85 mètre, et qu'un chien de 20 kg et plus doit porter en tout temps, attaché à sa laisse, un licou ou un harnais. De plus, la Loi provinciale prévoit des amendes accordées aux infractions ; entre autres un minimum de 500 \$ plus les frais pour un chien pas tenu en laisse.

POURQUOI garder son chien en contrôle sur votre terrain ;

- Pour respecter les citoyens qui ont peur des chiens
- Pour la sécurité de l'animal et de toute personne qui l'entoure (morsures, accidents, bagarres entre chiens, etc.)
- Pour éviter qu'il se fasse heurter par une voiture
- Pour empêcher qu'il prenne la fuite
- Pour contrôler ses déplacements
- Pour éviter de se le faire voler
- Pour respecter le règlement municipal

À moins qu'il soit attaché, qu'il soit dans un enclos extérieur ou que le terrain soit clôturé, un gardien ne peut laisser son chien libre sur le terrain s'il n'a pas une constante maîtrise de celui-ci. Un chien en liberté hors des limites de son terrain en absence de son gardien est considéré comme un animal errant. Un gardien, ne respectant pas la réglementation, est passible une amende pour une infraction de chien en liberté. De plus, considérant le contexte actuel, afin de prévenir le vol de votre animal nous vous suggérons fortement de toujours superviser les sorties extérieures de votre chien sur votre terrain.

ADOPTONS le bon comportement

Se promener avec son chien dans un endroit public est un privilège.

Tenir et bien contrôler son chien en laisse lors de sorties. Si votre chien fait plus de 20 kg, il doit porter, attaché à sa laisse, un licou ou un hamais.

Avant de sortir de la maison, il est important de s'assurer que votre chien porte sa médaille d'identification de la SPA de l'Estrie. Si jamais il prend la fuite, sa médaille facilitera son retour à la maison.

Disposer des excréments de votre chien de façon hygiénique.

En terminant, il est important de préciser que ces règlements sont en place pour assurer le bien-être et la sécurité de tous dans la communauté. Toutefois, il est possible de le faire de la bonne façon afin d'assurer la sécurité de tous, humains comme chiens !

RECUPERATION DE VETEMENT- L'ESTRIE MET SES CULOTTES

La municipalité, en collaboration avec Récupex, organise une collecte de vêtements



On récupère quoi au juste?

- ▶ Vêtements (chandails, pantalons, soutiens-gorge, t-shirts, robes, vestons, manteaux de fourrure/cuir/suède, etc.)
- ▶ Accessoires (ceintures, sacs à main de tout genre, foulards, tuques, mitaines, bijoux, etc.)
- ▶ Souliers et bottes ▶ Tissus, draps, couvertures, rideaux ▶ Articles de sport

Un contenant sera installé près de l'hôtel de ville, dans le stationnement 295, Rte de l'Église
Pour plus d'informations, Marie-Claire Michot, Récupex 819-820-1300.

ACTION SPORT VÉLO DE WINDSOR ET DE VALCOURT : DE BONNES RAISONS D'ENCOURAGER UNE ENTREPRISE DU VAL-SAINT-FRANÇOIS



Pour la stabilité : Action Sport Vélo est en action depuis 2005 à Windsor et depuis 2018 à Valcourt, et ce, avec la précieuse collaboration de l'atelier-usine d'Acton Vale fournissant toutes les pièces nécessaires aux réparations.

Pour l'humain et l'entraide : Action Sport Vélo favorise le développement de l'employabilité d'individus via un plateau de travail : plus de 225 personnes sont passées par notre organisme via le plateau de travail.

Pour l'environnement : Action Sport Vélo permet à des vélos et à d'autres articles de sport d'éviter les sites d'enfouissement : 5 500 vélos ont été remontés et bénéficient d'une 2^e vie; 650 000 lbs est la quantité d'acier et d'aluminium recyclés depuis les débuts d'Action Sport Vélo.

Pour la santé : Action Sport Vélo favorise l'activité physique!

Pour l'accessibilité : Action Sport Vélo permet la mobilité à faible coût pour tous les budgets!

Pour l'achat local : Action Sport Vélo existe dans deux municipalités du Val-Saint-François!

Pour son originalité : Action Sport Vélo est l'une des rares entreprises de ce genre au Québec!

Pour la variété des services : Action Sport Vélo vous offre la restauration, la récupération (don), la réparation, l'entretien, la vente de vélos et d'équipements sportifs usagés (été et hiver).

Action Sport Vélo facilite vos achats! Nous acceptons l'argent comptant, la carte de débit et la carte de crédit dans nos deux boutiques (Valcourt et Windsor). Service courtois, chaleureux et professionnel!

Conseils de civisme - Vagues des bateaux.

Savez-vous que vous êtes responsable des vagues que produit votre bateau et que vous pourriez être poursuivie pour les dommages qu'elles auront causés aux quais ou aux bateaux qui y sont amarrés.

SVP à l'approche d'un quai ou lorsque vous naviguez près de la rive,

ralentissez. Si vous jouez dans l'eau à remorquer un skieur ou un tube,

faites-le loin des résidences ou des installations côtières. Cela pourrait vous éviter des ennuis et des discussions houleuses avec vos voisins et amis, pensez aux rives.



Nettoyer pour ne pas propager les envahisseurs

Des espèces aquatiques envahissantes peuvent s'accrocher à votre embarcation ou à vos équipements et se propager dans un nouveau plan d'eau.

Un simple nettoyage des embarcations et des équipements, loin de tous plans d'eau, contribue à préserver l'équilibre de votre environnement. Soyez prévenant en suivant ces 4 étapes sur place ou avant votre prochaine visite, sur un autre plan d'eau.

Inspecter tout ce qui a touché à l'eau et retirer tous les organismes qui y sont accrochés

Vider l'eau qui pourrait se trouver à bord avant de partir (le moteur, les caissons, les glacières, etc.)

Nettoyer et sécher l'embarcation et tous les équipements

Répéter l'opération après chaque visite d'un nouveau plan d'eau

Pour plus de détails sur les techniques à utiliser, consultez le Guide des bonnes pratiques en milieu aquatique dans le but de prévenir l'introduction et la propagation d'espèces aquatiques envahissantes sur notre site Web www.mffp.gouv.qc.ca



Assemblée Générale ANNUELLE

L'Association des eaux et berges du lac Boissonneault tiendra son assemblée générale annuelle **le samedi 12 juin 2021 à 10 heures.**

Nous souhaitons vous accueillir à la salle du centre Les Quatre Vents de Saint-Claude si la santé public le permet. **Avant de vous déplacer, veuillez consulter la page Facebook "L'Association des eaux et berges du lac Boissonneault" afin d'obtenir la confirmation de la réunion en mode "présentiel".**

S'il est impossible de se réunir en personne, la réunion se tiendra en **mode virtuel sur Facebook Messenger vidéo**. Vous trouverez toutes les instructions pour vous connecter sur notre page Facebook.

Nous discuterons, entre autres, du projet de la station de lavage de bateaux et de l'ensemencement des dorés. Il y aura également élection d'administrateurs pour combler des postes vacants.

Votre présence serait donc grandement appréciée. Veuillez noter que conformément à nos règlements et statuts, seuls les membres en règle ont droit de parole pendant les périodes de questions.

Stéphane Larin
Président de l'Association des eaux et berges du lac Boissonneault.



SEMAINE DE LA SÉCURITÉ NAUTIQUE CONSEILS AVISÉS POUR REVENIR À BON PORT EN TOUTE SÉCURITÉ

À l'occasion de la semaine de la sécurité nautique les policiers de la Sûreté du Québec rappellent aux plaisanciers qu'ils seront présents sur les plans d'eau pour assurer la sécurité des plaisanciers pendant la saison estivale 2021. Les policiers travailleront en étroite collaboration avec leurs partenaires afin de faire respecter les différents règlements et lois tels que le Code criminel et la Loi de 2001 sur la marine marchande.



Voici quelques conseils de sécurité pour revenir à bon port en toute sécurité.

Naviguez en restant sobre

Quoiqu'il ne soit pas interdit au Québec de consommer de l'alcool à bord d'une embarcation, même s'il s'agit d'un bateau à moteur, les plaisanciers qui consomment de l'alcool augmentent considérablement les risques de décès ou de blessures en plus de s'exposer aux sanctions prévues par le Code criminel.

Pour leur sécurité, les plaisanciers sont donc invités à éviter toute consommation d'alcool à bord d'une embarcation puisque certains facteurs comme le soleil, le vent et les mouvements d'un bateau soumis aux effets des vagues peuvent intensifier les effets de l'alcool lorsqu'on est sur l'eau.

Naviguez à une vitesse sécuritaire

Il est primordial de naviguer à une vitesse sécuritaire pour éviter tout incident. Utilisez les facteurs ci-dessous pour déterminer la vitesse sécuritaire :

- ☑ La capacité de voir devant vous – la vitesse réduite est la seule vitesse sécuritaire dans les conditions de brouillard, de brume, de pluie et d'obscurité;
- Le vent, l'eau et les courants;
- La vitesse à laquelle votre embarcation peut changer de direction;
- Le nombre et les types de bâtiments exploités près de votre embarcation;
- La présence de risques à la navigation, comme les rochers et les souches.

Prenez conscience de votre environnement

En tout temps, les plaisanciers sont invités à être prévoyants, vigilants et attentifs lorsqu'ils naviguent sur l'eau. Voici quelques consignes de sécurité :

- ☑ Anticipez les manoeuvres imprudentes des autres plaisanciers;
- ☑ Gardez une distance raisonnable avec les autres embarcations;
- ☑ Soyez attentif aux signaux sonores des autres plaisanciers;
- ☑ Manoeuvrez adéquatement et rapidement lorsqu'une situation problématique survient.

Préparez vos sorties

- ☑ Avoir l'équipement obligatoire à bord de votre embarcation et en vérifier l'état avant votre départ;
- ☑ Porter un VFI en bon état et de taille adéquate en tout temps;
- ☑ Avoir un moyen de télécommunication à bord (cellulaire, radio maritime VHF, etc.);
- ☑ Prévoir son itinéraire et consulter la météo avant de partir;
- ☑ Avoir avec soi une carte des plans d'eau;
- ☑ Informer une personne de votre plan de route (itinéraire, détails sur l'embarcation et les personnes à bord, etc.);
- ☑ Apporter le nécessaire pour prévenir la déshydratation, les coups de chaleur et l'hypothermie.

Nous vous souhaitons une belle saison estivale.

CLUB QUAD de la MRC du VAL ST-FRANÇOIS

Bonne nouvelle, les sentiers d'été sont enfin ouverts ! Le sentier quatre saisons qui se situe entre Racine et le Lac Brompton est de 19,17 km. Il est possible de faire Racine vers maricourt qui est de 19,43 km. Malheureusement une coupure entre deux terrains nous empêche de pouvoir relier les deux bouts. Du côté de Durham Sud, un trajet de 33,49 km vous est offert. Nous sommes conscients que les sentiers d'été ne sont pas aussi populaires que l'hiver dû aux nombreux kilomètres dans les rues, par-contre il peut être agréable d'aller manger quelque part et de revenir sur ses pas. En plus de passer une belle



journée, vous allez encourager un commerçant local. Aller manger au restaurant des Érables à Durham ou bien encore à la Brasserie du Lac à St-Denis. Pour de plus amples détails au sujet des sentiers disponibles en été, aller sur le site de Iquad ou sur notre page facebook du Club Quad de la MRC du Val St-François.

Merci à nos bénévoles qui ont aidé à clore la saison 2020-2021. Votre travail est important pour nous. Du côté de Valcourt, un mini entrepôt a été installé afin que la signalisation de ce secteur soit toutes au même endroit. Un Beau travail effectué par le directeur et sa femme (Michel Bourassa et Nathalie Paquette).

Dès que nous avons l'autorisation du gouvernement afin d'organiser des activités nous allons vous faire signe. Nous avons quelques soirées intéressantes en tête.

Merci Beaucoup et au plaisir de vous voir en sentier été comme hiver.

LOISIRS

ANNULATION - FÊTE DE LA PÊCHE 5 JUIN 2021

Le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs a pris la décision de maintenir la Fête de la pêche cette année. Cet événement se tiendra les 4, 5 et 6 juin prochains. Il sera alors possible de pêcher sans permis partout au Québec, dans le respect de la réglementation en vigueur, à l'exception du saumon atlantique.

Toutefois, en raison de la situation qui prévaut au Québec présentement concernant la COVID-19, le Ministère, de concert avec la Fondation de la faune du Québec, se voit dans l'obligation d'annuler toutes les activités du Programme de soutien à l'ensemencement des lacs et des cours d'eau (PSELCE) pour la saison estivale et celles associées au programme *Pêche en herbe* durant la Fête de la pêche.



Fondation
de la faune
du Québec

Forêts, Faune
et Parcs

Québec



Nous vous remercions de votre compréhension. Nous sommes désolées des inconvénients occasionnés. En espérant vous voir en grand nombre à la fête de la pêche à l'été 2022.



Pickleball

La municipalité est heureuse de vous annoncer que les lignes pour le jeu de Pickleball ont été faites sur la patinoire. Si vous désirez jouer, le matériel sera disponible auprès de la municipalité. Veuillez contacter Marie-Claude au loisirs au 819-845-7795 p.3 pour connaître le fonctionnement pour l'utilisation du matériel.

CANTINE TERRAIN DE BALLE

La municipalité est heureuse d'annoncer l'ouverture de la cantine durant la saison de balle. Elle sera ouverte les lundi, mardi et mercredi de 17h30 à 21h.

OUVERTURE CANTINE CAMPING DES BAIES

La cantine du camping des Baies est maintenant ouverte à tous depuis le 24 mai! Vendredi et samedi de 11h à 19h00 et dimanche 9h à 15h00.



Projection de film à l'extérieur

Venez profiter du beau temps en famille et entre amis!

QUAND: Vendredi 9 juillet 2021, vers 20h45
(le film débute aussitôt qu'il fait noir!)

OÙ: Parc de l'Église (près du 295 route de l'Église)
Apportez vos chaises, doudous et gignotines!

Afin d'assurer la sécurité de tous, la distanciation sociale devra être respectée pour toute la durée de l'événement.

**LES CROODS 2:
UNE NOUVELLE ÈRE**

